



Déclaration de politique ERASMUS + IFSI CHAN - Annonay

L'IFSI d'Annonay assure la formation initiale préparant au Diplôme d'état d'infirmier [niveau Licence]. Cette formation est réalisée en 6 semestres permettant l'obtention chacun de 30 ECTS, soit 180 ECTS total.

Après l'obtention de la charte ECHE en juin 2024 et dans le cadre d'un consortium avec la Région Auvergne Rhône Alpes, l'IFSI du Centre Hospitalier Ardèche Nord est prêt à s'engager dans le dispositif Erasmus +.

Dans le cadre de ce dispositif, nous souhaitons favoriser :

- Le développement des compétences professionnelles,
- Le développement de l'adaptabilité, l'autonomie et la réflexivité des étudiants,
- La promotion de la culture européenne
- L'enrichissement des valeurs professionnelles.
- L'approche d'une méthode projet.

Nous envisageons à moyen terme :

- Une Mobilité européenne sortante pour un stage de 10 semaines, puis pour un semestre
- Une Mobilité entrante par l'accueil d'étudiants européens pour un stage en milieu professionnel ou un semestre complet
- Une Mobilité des formateurs.

Un comité de pilotage (COPIL) Mobilité Erasmus est créé au sein de l'institut. Il est composé du directeur de l'IFSI, deux cadres de santé formateur référents Erasmus +, la coordinatrice des stages et la secrétaire pédagogique. Les missions et rôles de chacun sont définis.

Par une collaboration étroite avec Erasmus France et la Région Auvergne Rhône Alpes, nous souhaitons accompagner les étudiants dans les meilleures conditions avec la mise en œuvre des outils Erasmus +.

Mobilité sortante pour les étudiants

Nous souhaitons dans un premier temps permettre aux étudiants de 3ème année une mobilité européenne sortante pour un stage de 10 semaines sur le semestre 6. Cette mobilité est facilitée par l'attribution d'une bourse d'étude.

Dans un second temps, l'institut envisage une mobilité sortante pour les étudiants sur un semestre complet (stage en milieu professionnel et temps universitaire).

1. Objectifs

Pour les étudiants, le développement de la mobilité sortante comporte plusieurs objectifs :

- Développer une culture européenne
- Permettre à l'étudiant de développer son autonomie, son adaptabilité et son sens des responsabilités
- Découvrir d'autres pratiques professionnelles
- Compléter ses compétences linguistiques
- Connaître et comprendre les systèmes de santé européen
- Se confronter à une prise en soins spécifiques des patients
- Echanger avec des étudiants européens pour identifier les axes de formation et les missions professionnelles du pays accueillant
- Analyser et partager son expérience auprès de ses pairs et de l'équipe pédagogique en retour de mobilité.

2. Les principaux critères de sélection des candidats

Cette mobilité, aura lieu lors du deuxième stage du semestre 6 d'une durée de 10 semaines et s'adresse à tous les étudiants de l'IFSI. La sélection des candidats veillera à exclure tous critères discriminatoires. Pour l'élaboration du projet, un accompagnement est proposé par les référents pédagogiques, les référents Erasmus + et les référents handicap formation (H+).

Les critères de sélection sont :

- Remplir les conditions de validation en lien avec le législateur (CAC) : pas plus de 3 UE restant à valider (S3, S4 et S5) à la clôture du dossier en Semestre 5.
- Un niveau de langue du pays d'accueil, conforme à l'attendu.
- Elaborer un projet écrit motivant le souhait d'intégrer pour le stage « 6B » le programme Erasmus+.
- Présenter la demande en première instance au formateur référent pédagogique
- Validation par le COPIL du dossier proposé par l'étudiant.

Le directeur de l'institut, avec l'avis du référent pédagogique, se réserve le droit d'annuler le départ en mobilité si les conditions initiales ne sont pas remplies, si l'étudiant rencontre des difficultés en stage ou en cas de comportement incompatible avec la mobilité souhaitée.

3. Elaboration du dossier

L'étudiant réalisera un projet écrit motivant le souhait d'intégrer un stage en mobilité Erasmus+.

Dès le semestre 4, l'étudiant formalisera sa motivation et le choix argumenté du pays d'accueil. Au semestre 5, la préparation du stage et l'organisation du séjour seront décrites. Les attendus du dossier de candidature sont mis à disposition des étudiants sur la plateforme Moodle de l'institut.

4. Retroplanning

- Semestre 1

Présentation du projet aux étudiants

- Semestre 3

Rappel, auprès des étudiants de deuxième année, du dispositif et des démarches à mettre en œuvre.

- Semestre 4

Constitution et élaboration du dossier par l'étudiant et validation des candidatures par le COPIL

- Semestre 5

Choix du stage par l'étudiant, pays, dans le listing travaillé avec les différents partenaires (Université, Région). Elaboration du dossier administratif avec la secrétaire pédagogique et organisation pré et post stage par l'étudiant. (Voyage, logement, bourses, coût...)

- Début du Semestre 6

Finalisation de l'organisation pré et post stage par l'étudiant. Attendus du stage « 6B » en immersion dans un pays européen.

5. Contrat pédagogique

Des accords écrits seront préalablement établis avec les établissements partenaires. Ces accords encadreront l'ensemble des mobilités. Ils préciseront les obligations et les rôles de chaque partie tout en respectant les principes du programme Erasmus+.

Les contrats pédagogiques seront co-construits avec l'institut accueillant, l'institut candidat et l'étudiant.

6. Suivi de stage

Les formateurs référents Erasmus assurent un lien avec l'étudiant durant le stage par mail. Le référent pédagogique assure un suivi pédagogique individuel (SPI) de l'étudiant tout au long du stage :

- Avant départ, pour accompagnement dans le projet et élaboration des objectifs de stage.
- Pendant le stage assure un lien pédagogique et formatif tout au long du stage Erasmus+ en binôme avec le formateur référent pédagogique de l'ESI, par mail et/ou visioconférence.
- Au retour de stage, bilan de l'expérience en milieu professionnel européen.

7. Bourse Erasmus

Une bourse Erasmus vous sera attribuée.

Le montant de cette bourse Erasmus+ dépend du type de mobilité (séjour d'études ou stage) et du pays dans lequel vous partez. La secrétaire pédagogique peut vous accompagner dans cette démarche.

Un complément est possible pour les étudiants en situation de handicap ou d'affection longue durée (ALD), les boursiers sur critères sociaux échelon 6 ou 7.

Un complément « voyage durable », peut vous être attribué en vous rendant dans votre pays d'accueil de façon écoresponsable, par exemple en voyageant en train, en bus ou en covoiturage.

La bourse Erasmus+ et ses éventuels compléments en fonction de votre situation peut être cumulée à la bourse sur critères sociaux ainsi qu'à l'Aide à la mobilité internationale.

D'autres aides peuvent être obtenues en fonction des conditions de cumul et des aides proposées par les collectivités locales.

8. Attribution des ECTS

L'arrêté du 31 juillet 2009 modifié qui régit la formation IDE, stipule « *le parcours de formation permet la validation des périodes d'études effectuées à l'étranger. Lorsque le projet a été accepté par les responsables pédagogiques et que l'étudiant a obtenu la validation de sa période d'études par l'établissement étranger, il bénéficie des crédits européens correspondant à cette période d'études* », article 40.

Par ailleurs, selon l'article 32 du même arrêté « *Le stage est validé dès lors que l'étudiant remplit les conditions suivantes :*

1. *Avoir réalisé la totalité du stage : la présence sur chaque stage ne peut être inférieure à 80% du temps prévu pour ce stage, sans que les absences ne dépassent 10% de la durée totale des stages sur l'ensemble du parcours de formation clinique*
2. *Avoir mis en œuvre et acquis les éléments des compétences requises dans les situations professionnelles rencontrées et analysées. Les crédits européens correspondant au stage sont attribués dès lors que le stage est validé. »*

9. Communication retours d'expériences

A leur retour de mobilité, dans un souci de communication, d'aide à la préparation d'une mobilité, et pour répondre aux critères d'attribution de la bourse d'étude, les étudiants proposeront :

- Un dossier, bilan de fin de stage écrit
- Une fiche descriptive du pays et de l'organisme d'accueil. Cette fiche sera mise à disposition des futurs candidats sur la plateforme des étudiants pour leur donner une vision globale des possibilités de mobilité et échanger avec d'anciens participants au dispositif Erasmus + afin d'étayer leur choix.

10. Mentorat

Nous souhaitons mettre en place un système de mentorat. Ainsi, les étudiants ayant effectué une mobilité européenne seront invités à communiquer, transmettre leur expérience, leurs compétences aux futurs candidats à une mobilité sortante pour les accompagner dans l'élaboration, la faisabilité et la mise en œuvre de leur projet.

Mobilité entrante

Le fonctionnement actuel de l'IFSI permet à l'accueil de candidats. Il s'agit pour l'institut de réaliser une mobilité entrante par l'accueil d'étudiants européens pour un stage en milieu professionnel ou un semestre complet (stage en milieu professionnel et temps universitaire).

1. Objectifs

Les objectifs seront travaillés en amont avec l'organisme demandeur. Pour l'institut, ils sont les suivants :

- Accompagner un étudiant européen pour l'atteinte de ses objectifs d'apprentissage.
- Tisser des liens avec des organismes de formation européens.
- Partager les expériences avec les étudiants en soins infirmiers et les formateurs.

2. Nos atouts

- Organisation d'un temps d'accueil par les formateurs référent Erasmus et le directeur.
- Accompagnement du formateur référent Erasmus+ durant le stage et/ou sa période de formation théorique en tant que référent pédagogique
- Accompagnement par le formateur référent H+, en cas de situation de handicap
- Tutorat par un étudiant de l'institut volontaire et de la même promotion
- Présentation du bureau des étudiants

- Possibilités de stage au niveau du Centre Hospitalier d'Annonay, établissement support de l'institut
- Accompagnement du candidat et de l'équipe soignante accueillant ce stagiaire en mobilité entrante
- Notre site internet hébergeant différents documents
- Accès à la plateforme Moodle hébergeant documents maîtres de l'institut et supports pédagogiques
- Partenariat avec l'université Jean MONNET de Saint-Etienne pour la dispensation de cours magistraux en e-learning
- Interventions pédagogiques par des professionnels de santé
- Online Linguistic Support afin d'améliorer leurs connaissances en langue française, soutenu par le formateur référent Erasmus.

3. Contrat pédagogique

L'élaboration du contrat pédagogique tripartite (étudiant, établissements d'envoi et d'accueil) permettra la définition du programme des études et/ou du stage pour la reconnaissance des activités que l'étudiant aura suivies avec succès.

Mobilité sortante pour les professionnels

La mobilité des professionnels concernera en priorité les formateurs référents du dispositif Erasmus+ mais aussi tous les membres de l'équipe pédagogique. La durée de la mobilité envisagée pourrait être d'une semaine auprès de formateurs des pays concernés.

Ici, plusieurs objectifs :

- Créer et tisser des liens avec des partenaires Erasmus+,
- Connaître et comprendre les systèmes de santé européens
- Connaître et comprendre les systèmes de formation des professionnels de santé
- Développer d'autres méthodes pédagogiques et d'accompagnement des étudiants
- Développer des compétences linguistiques

Un partage d'expérience auprès de l'équipe pédagogique est attendu en retour de mobilité.

Pris sur le temps de travail, cette mobilité sera également intégrée dans le dispositif de formation continue.

Pour tout type de mobilité

1. Compétences linguistiques

Durant leur formation, les étudiants développent leurs compétences linguistiques par le biais d'une plateforme Mischool. Cette plateforme peut amener tout étudiant à un niveau B1 selon son niveau de départ et son investissement dans la formation.

Chaque semestre, le niveau atteint par chaque étudiant, avec l'équivalent CECRL (cadre européen de référence pour les langues) est transmis aux formateurs.

Un examen de certification peut être proposé en plus de la formation en institut afin de valider un niveau B2.

De plus, par le biais d'Online Linguistic Support, les étudiants et les formateurs bénéficieront d'un soutien linguistique en ligne afin d'améliorer leurs connaissances.

2. Communication

L'institut prévoit la mobilisation de différents supports pour la promotion d'Erasmus+ :

- **En interne** :
 - Le projet pédagogique
 - Des réunions d'informations destinées aux étudiants tout au long de la formation
 - Le site internet de l'institut
 - Temps de retours d'expériences
 - Instances de gouvernance de l'IFSI
 - Réunions pédagogiques
 - Réunion encadrement et de direction du CHAN.
- **En externe** :
 - Les médias locaux
 - Parcoursup
 - Forums d'orientation
 - La journée portes ouvertes annuelle de l'institut
 - Erasmus Days.

3. Développement durable

L'institut est engagé dans une démarche de développement durable par la mobilisation de gestes éco-responsables.

Le document « La transition écologique dans le programme Erasmus+ » est disponible sur la plateforme destinée aux étudiants pour favoriser la mise en œuvre de pratiques éco-responsables par le choix de moyens de transports à faible émission carbone par exemple.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, les contenus sont dématérialisés tant au niveau pédagogique qu'administratif notamment avec la Région.

4. Qualité

Dans le cadre de notre politique qualité, nous proposons un suivi de différents indicateurs dans un souci d'amélioration de nos pratiques en fonction de notre stratégie de développement de la mobilité et de création de partenariats.

Aussi des indicateurs quantitatifs et qualitatifs ont été définis par le COPIL Erasmus concernant tout type de mobilité.

Par ailleurs, des enquêtes de satisfaction seront réalisées auprès des étudiants, ou professionnels en fin et retour de mobilité.

5. Projets

- Programmation des Erasmus Days, l'accent sera donné aux échanges étudiants ayant participé à la mobilité afin de favoriser l'engagement de futurs candidats.
- Ouverture de l'équipe pédagogique à des projets de coopération avec des partenaires européens sur des domaines pédagogiques.